

GGI Business School
40 RUE DE LA COLONIE
75013 PARIS
7 ALLEE SAINTE-LUCIE 92130
ISSY-LES-MOULINEAUX
tel :
01 83 64 76 40
01 84 17 45 35

Livret Accueil

2022/2023

Vous venez d'arriver à Paris pour entamer votre scolarité au sein de GGI. Toute l'équipe vous souhaite la bienvenue et compte sur votre réussite pleine et entière.

Vous trouverez dans cette brochure quelques informations pratiques vous permettant de démarrer au mieux votre séjour en région parisienne. L'objectif est de vous donner les informa-

tions pratiques dont vous aurez besoin les premiers jours, les premières semaines.

N'hésitez pas à consulter l'équipe administrative de l'école pour toutes vos questions qui ne trouveraient pas de réponse dans les lignes suivantes !



**GROUPE
GLOBAL
INSTITUTION**

SOMMAIRE :

- . Visa et OFII
- . Logement
- . Compte Bancaire
- . Sécurité sociale
- . Job étudiant
- . Transport en Ile de France
- . L'école
- . Numéros d'urgence

Visa et OFII

Vous avez obtenu votre visa étudiant et pouvez donc maintenant entrer légalement en France pour étudier et travailler à temps partiel (voir rubrique « Job étudiant »).

Dès votre arrivée en France, vous devez valider votre visa. La procédure est entièrement dématérialisée, vous pouvez tout faire à distance. Vous avez au maximum 3 mois pour réaliser cette formalité.

Vous devez vous connecter à l'adresse : <https://administration-etranger-en-France.interieur.gouv.fr>

Vous aurez besoin:

D'une adresse mail valide, des informations figurant sur votre visa, de communiquer votre date d'arrivée en France, d'une carte de paiement

pour payer en ligne la taxe de délivrance d'un titre de séjour.

Si vous n'avez pas de carte, vous pouvez acheter un « timbre électronique » dans un bureau de tabac.



Logement

Vous avez peut être un parent qui vous accueille en France, dans ce cas là, il vous expliquera sans doute le « fonctionnement » du système français en matière de logement.

Ceux/celles d'entre vous qui louent un appartement soit seul soit en colocation doivent connaître quelques règles :

Dépôt de garantie : une caution est généralement demandé par le propriétaire, elle peut aller jusqu'à deux mois de loyer. Elle vous sera rendue le jour ou vous quitterez l'appartement et sera éventuellement minorée par le propriétaire si des dégâts ont été constatés dans le logement.

Autrement dit, soyez respectueux de l'endroit ou vous vivez ;

Le loyer doit être payé au début de chaque mois, en règle générale, c'est un virement automatique qui est mis en place à l'attention du propriétaire, c'est plus simple et rapide. Le propriétaire vous remettra alors une « quittance de loyer » prouvant votre règlement. Dans certains cas, vous pourrez faire une demande d'aide personnalisée au logement (appelée APL), donné par l'état qui vous permettra d'alléger la charge financière représentée par le loyer. L'organisme auprès duquel faire la demande s'appelle la Caisse d'Allocations Familiale ou « CAF » : www.caf.fr

Vous devrez selon les cas vous acquitter des factures d'électricité, de gaz, d'eau, internet... Pour ceux d'entre vous qui sont logés dans les appartements de colocation de l'école, ces frais sont inclus dans le loyer.

Assurance : assurer son logement est obligatoire, comptez environ 50 € / an. Nous pourrons vous indiquer des organismes d'assurance. Elles vous couvriront en cas de problème (dégât des eaux, incendie, vol...).

Compte Bancaire

Ouvrir un compte bancaire à votre nom est indispensable, en France, les règlements se font souvent par carte bancaire, certaines dépenses sont réglées par prélèvement automatique sur votre compte (carte de transport par exemple..), si vous travaillez en parallèle de la scolarité, vous devrez avoir un compte pour déposer votre salaire, vos parents au pays ont peut être prévu un virement mensuel à votre attention pour couvrir vos frais... Bref, c'est **l'une des premières choses à accomplir en arrivant.**

Si l'un de vos parents vous accueille, il vous indiquera peut être une banque avec laquelle il a l'habitude de travailler (la sienne en général) Sachez que nous avons un accord de **partenariat avec la banque « Caisse d'Épargne »**, l'agence est à deux pas de l'école (184 rue de Tolbiac – 75013 Paris) et vous pouvez sans problème ouvrir votre compte chez eux. Ils assureront une permanence à l'école de jour de la rentrée mais vous pourrez également sans difficulté y passer pour effectuer les formalités.

Il vous faudra leur fournir copie de votre visa & passeport, attestation de logement, certificat de scolarité établi par l'école. Vous recevrez ensuite les références de votre nouveau compte qui pourront être communiquées à certains organismes pour les paiements (transport en commun...) et obtiendrez une carte bancaire qui vous permettra de payer vos achats dans les magasins et retirer de l'argent dans les distributeurs de billets.



CAISSE D'ÉPARGNE

En qualité d'étudiant, il est **obligatoire que vous soyez affilié** à la sécurité sociale. Lors de la réunion de rentrée, nous vous présenterons la sécurité sociale et nous vous expliqueront le fonctionnement. Sachez que la sécurité sociale permettra la prise en charge de vos frais médicaux (médecin, hôpital...) la cotisation est offerte ! Il vous appartient de vous inscrire vous-même sur le site de la sécurité sociale :

www.etudiant-etranger.ameli.fr

Il est également possible de souscrire à une assurance complémentaire

(appelée Mutuelle) qui permet un meilleur remboursement de vos frais de santé. Il faut compter entre 15 et 20 € / mois pour souscrire à une mutuelle. Là également, nous vous expliquerons le fonctionnement.



Job étudiant

Selon votre classe, vous avez cours 2 jours (MBA), 3 jours (Bachelor 3^{ème} année) par semaine. Cela vous laisse du temps pour bien étudier mais aussi pour trouver pourquoi pas un petit « job ». Votre visa vous autorise en effet à travailler à temps partiel.

De nombreux jobs peuvent être trouvés : garde d'enfants, tra-

vail en supermarché, livreur... Le salaire horaire minimum est à un peu moins de 10 €, vous pouvez donc assez facilement améliorer votre budget mensuel de 150 à 200 € en travaillant 5 / 6 heures par semaine.

Beaucoup de sites internet propose des jobs étudiant, n'hésitez pas à laisser / à consulter les petites annonces

dans les commerces autour de chez vous également.

Vous devrez avoir un compte bancaire pour pouvoir être payé, la plupart du temps, les employeurs payent leurs salariés par virement.

Transports

Le réseau de transport en Ile de France est très dense et très pratique. Il vous permettra facilement de vous déplacer à quasiment toute heure du jour et de la nuit.

Il est composé essentiellement de 3 modes : Les bus, le métro, le RER.

Le métro couvre essentielle-

ment Paris « intra muros » et la proche banlieue, le RER est un réseau qui dessert l'ensemble de la région parisienne, on trouve même des trains de banlieue.

Les transports sont réputés sûrs, néanmoins, il faut rester vigilant, des pickpockets opérant souvent dans les couloirs du métro..

Un voyage coûte un ticket, ils peuvent être achetés dans les guichets automatiques à l'entrée des stations de métro. Nous vous conseillons de les acheter par carnet de 10, c'est plus économique (1.90 € le ticket, 14.90 € le carnet de 10).



(Transport)

Ne fraudez pas dans les transports, il y a des contrôles réguliers (gardez toujours votre ticket avec vous pendant toute la durée de votre voyage), les amendes sont chères et doivent être payées immédiatement.

Dès que votre compte bancaire sera ouvert, vous pourrez commander un « Pass Navigo – Imagin’r » c’est un abonnement annuel de transport. Vous paierez mensuellement par prélèvement sur votre compte la somme de 38 €. Ce pass vous ouvre un accès illimité à tous les modes de transport (métro, bus, RER..) dans toute l’Île de France.

Le pass pourra être commandé en ligne sur le lien suivant : www.navigo.fr

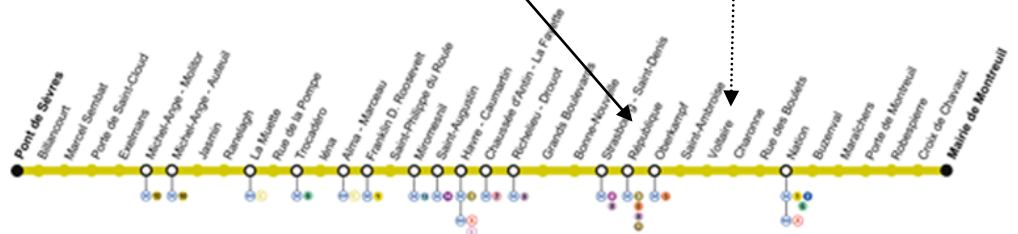


Pour vous repérer dans le métro : Les lignes sont classées par numéro (1 à 14) et forment un maillage de toute la ville. Plusieurs stations par ligne (environ 30 à 40 secondes de trajet entre chaque station). Certaines stations permettent des correspondances avec d’autres lignes (les lignes en correspondance sont indiquées sur le plan de

chaque ligne. Cf plan de la ligne 9 ci-contre : par exemple, on peut voir que cette ligne passe par la station « Oberkampf » qui est également desservie par la ligne n° 5) Le sens des lignes est indiqué avec le nom de la station en bout de ligne.

Si vous êtes à la station « République » et que vous

voulez aller à la station « Voltaire », vous devrez suivre les panneaux indiquant : « Ligne 9 – Direction : Mairie de Montreuil » pour être dans la bonne direction.



CLICK HERE TO ZOOM

© Paris-Metro-Map.info

L'Ecole

GGI est située au 40 rue de la Colonie dans le 13^{ème} arrondissement de Paris et au 7 Allée Sainte-Lucie 92130 Issy-les-Moulineaux.

Il n'y a pas d'uniforme qui soit demandé, par contre, doivent être évités les vêtements suivants : tenue de sport, jean déchiré, signe religieux ostentatoire..

Il n'y a pas de cantine à l'école, par contre, des espaces sont prévus pour votre déjeuner, vous pouvez bien sûr déjeuner à l'extérieur. Vous pourrez facilement trouver des magasins ou restaurants ou acheter votre repas du midi et revenir manger à l'école.

Des fours micro-ondes sont à votre disposition pour réchauffer vos repas.

Il faut compter entre 5 et 8 euros pour manger (achat d'un plat au supermarché, d'une formule sandwich à la boulangerie...). Il vous est également possible d'apporter un repas préparé chez vous pour le midi. Un frigo est à votre disposition pour le conserver durant la matinée. Cette solution est bien souvent plus économique.



GGI Business School

40 Rue de la Colonie 75013 Paris / 7 Allée Sainte-Lucie 92130 Issy-les-Moulineaux

01 84 17 45 35 / 01 83 64 76 40

Sandrine Marais : Admissions Internationales

s.marais@gginstitution.com

Carmen Martinez: Responsable administrative et financière

carmen.martinez@gginstitution.com

Tim Huang : Coordinateur pédagogique

hungwenzhan@gginstitution.com

En cas d'urgence :

Police : 15

Pompiers : 18